



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

[Ce.0730989D@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0730989D@ac-grenoble.fr)

## PROCES VERBAL

### CONSEIL D'ECOLE n°1 le mardi 3 novembre 2020 à 18h

**Présents** : Mmes Silvestre, Veyrat-Masson, Marin, Mitteau, Pradet, Chatelain, Foucard, Navette, Brun, Cusin-Rollet, Vernaz, Mrs Battentier, Rocchini, Roubeau, Serediak

**Excusés** : Mr Mollier Stéphane, Mmes Brunet Eléna, Chevallier Elodie, Sylvie Betend.

#### **Ordre du jour :**

- Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune
- Effectifs et classes
- Activités des classes, projets
- Règlement intérieur des écoles de Savoie et charte informatique, charte de l'accompagnateur
- Sécurité à l'école et PPMS
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

Exceptionnellement ce conseil d'école se tient en visioconférence.

#### 1) **Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune**

Lors des prochains conseils d'école, seuls les parents d'élèves titulaires seront convoqués par papier. S'ils ne peuvent assister à la réunion, ils se chargeront de prévenir l'un des suppléants afin qu'il le remplace.

#### 2) **Bilan de rentrée, point sur les effectifs et classes et répartition des classes**

Le bilan de rentrée est positif : tous les élèves sont revenus à l'école, tous les nouveaux élèves ont fait leur rentrée. Le protocole sanitaire allégé permet de faire classe « normalement » mais en limitant le brassage entre les classes et en se lavant les mains très souvent.

Les enseignants remercient la mairie qui a alloué deux heures d'ATSEM supplémentaires de 14h30 à 16h30 chaque jour.

Cette année, 149 enfants ont fait leur rentrée en septembre. Ils sont répartis sur 6 classes (2 maternelles et 4 élémentaires).

52 enfants en maternelle sur 2 classes de PS/MS/GS avec 26 élèves par classe. Une élève de MS a quitté l'école au retour des vacances d'automne. Après les vacances de Noël, une GS devrait rejoindre l'école.

97 élèves en élémentaires répartis en 4 classes :

- Chez M. Battentier, une classe de CP CE1 avec 24 élèves dont 13 CP et 11 CE1.
- Chez Mr Serediak, une classe de CE1 CE2 avec 24 élèves dont 12 CE1 et 12 CE2.
- Chez Mme Mitteau, une classe de CE2 CM1 avec 24 élèves dont 8 CE2 et 16 CM1.
- Chez Mme Silvestre, une classe de CM1 CM2 avec 25 élèves dont 5 CM1 et 20 CM2.

Au retour des vacances d'automne, il n'y a pas de changements : le premier protocole sanitaire mis en place en septembre est adapté et répond aux exigences du protocole renforcé.

### 3) Activités des classes et projets

En ce début d'année particulier, des évaluations ont été réalisées dans toutes les classes afin de connaître les acquis de chacun des élèves. Les CP et CE1 ont réalisé les évaluations nationales, dont les résultats ont été communiqués aux parents. Cette première période a été l'occasion pour chaque enseignant de reprendre les bases, de mettre en place un climat de classe serein.

Un point a été remarqué dans toutes les classes : l'attention des élèves est vraiment difficile à capter. Les élèves apprennent mais les enseignants sont sans cesse obligés de les remobiliser. Nous avons donc décidé de réaliser un projet autour de l'attention sur toute l'école : des séances de relaxation/concentration vont avoir lieu dans toutes les classes et un travail particulier sur l'attention (qu'est-ce que c'est, qu'est-ce qui me distrait, pourquoi me concentrer ?...) sera réalisé dans les classes d'élémentaires. Ce travail se base sur la méthode ATOLE expérimentée sur Lyon.

Les enseignants remercient la mairie et le sou des écoles pour le financement des différentes activités réalisées l'année précédente et pour les projets à venir.

La gratuité des activités de l'école publique est un principe sans cesse réaffirmé. Toutefois, selon leur coût et leur nature (obligatoire ou facultative) une participation symbolique au regard de la qualité, de la diversité et de la fréquence qui sont proposées peut être demandée. Rappelons que la municipalité de Marthod et le Sou des écoles apportent une aide précieuse et importante pour assurer en grande partie leur financement.

Le conseil d'École se positionne sur le principe d'une participation financière des familles lors des sorties culturelles. Une participation symbolique (1 €) leur sera donc demandée. Après avis des membres et notamment des délégués de parents, le principe est adopté à l'unanimité. Un mot sera distribué aux enfants afin que la somme due soit apportée aux enseignants à chaque sortie.

Maternelles	Elémentaires
	Le premier cycle piscine de l'année a été réalisé par la classe des CM1/CM2 qui ont effectué 6 séances.
<b><u>Projets à venir</u></b>	
Cette année, un projet rassemblant toute l'école se fera sur le thème des ARTS. Il fera l'objet d'une exposition en fin d'année dont les modalités vous seront communiquées ultérieurement.	

Le 11 novembre, en accord avec la mairie, les élèves et les enseignants de l'école ne participeront pas à la cérémonie à cause du contexte sanitaire.

Nous espérons pouvoir participer aux rallyes mathématiques de la Savoie pour les classes de GS, et de l'élémentaire.

Nous désirons participer à l'opération « Carte de la fraternité » et le « Prix des écoliers lecteurs ». Nous sommes dans l'attente de l'évolution sanitaire pour savoir si ces opérations pourront avoir lieu.

Chaque classe d'élémentaire participera à un cycle piscine (P3 pour la classe de Mme Mitteau, P4 pour la classe de Mr Serediak, P5 pour la classe de Mr Battentier)

Nous avons contacté la prévention routière afin de mettre en place une intervention sur le thème du permis cycliste car le nombre d'élèves venant à l'école en vélo est en augmentation.

Les élèves se rendront au cinéma pour différentes séances si les conditions sanitaires le permettent. Actuellement aucune séance n'est possible : le cinéma n'organise aucune séance.

Pour le moment, nous sommes prudents sur les activités des classes à cause du contexte sanitaire mais également à cause du budget. En effet, le sou des écoles n'a pu réaliser ses plus grosses manifestations l'année dernière et les manifestations de cette année sont incertaines.

Le cycle piscine représente un très gros budget pour l'école : 4000€ pour les 4 classes de l'élémentaire en comptant le transport et les entrées à la piscine. Nous avons pris la décision lors de l'écriture de notre projet d'école de faire participer toutes les classes de l'élémentaire à un cycle piscine chaque année. Cette année, tous les CM1/CM2 ont déjà validé le Savoir nager. Nous sommes donc en réflexion pour les années prochaines : est-ce que un cycle piscine en CP, CE1, CE2 ne serait pas suffisant ? Cela permettrait de libérer du budget pour d'autres projets tels qu'une classe de découverte.

#### **Question de parents : Est-il envisageable que les enfants de maternelle sortent dehors même en cas de pluie fine ?**

Les élèves de maternelles sortent en récréation dès que les conditions météo le permettent. Parfois nous ne sortons pas car trop d'enfants ne sont pas équipés pour la pluie. En général, s'il pleut, les enfants ne sortent pas le matin et sortent l'après-midi car ils peuvent être changés en rentrant chez eux.

#### **Question de parents : Est-ce qu'une alternative locale à la classe de découverte prévue cette année pourrait être envisagée face à la grande déception des élèves (surtout les CM2) ?**

Les enseignants se sont renseignés sur des classes délocalisées en Savoie. Le problème reste le remboursement à cause d'annulation pour raison sanitaire : aucun remboursement n'est possible ou avec un délai de 18 mois. Un report de la classe délocalisée est simplement proposé. Au vue de la situation sanitaire actuelle, il nous paraît difficile d'envisager un séjour cette année.

A la demande des parents élus, les enseignants réfléchiront à des sorties de proximité pour apporter un peu d'extraordinaire et atténuer la déception des CM sur la fin de l'année scolaire si le contexte sanitaire le permet.

#### **4) Bilan du RASED à l'école Marthod**

Pour l'école

Tous les élèves de GS ont été évalués dans le domaine du langage par le maître E.

Tous les élèves de CP ont été évalués dans le domaine de la lecture par le maître E.

Depuis la rentrée, les enseignants de l'école ont effectué 36 demandes d'intervention auprès du réseau d'aide. Les plannings des prises en charge sont en cours de réalisation.

### **5) Règlement intérieur de l'école**

Des modifications du règlement intérieur ont été effectuées : port du masque grand public obligatoire pour les adultes dans l'enceinte de l'école, les maternelles sont déposées par leurs parents devant la classe, toute modification d'inscription à la cantine ou à la garderie doit être inscrite dans le cahier de liaison de l'élève.

Le règlement est validé à l'unanimité.

Ce document sera distribué à chaque famille et devra être lu et signé.

### **6) Sécurité à l'école et PPMS**

Pas de changement concernant la sécurité de l'école et de ses abords. Le plan vigipirate urgence attentat est en place. Les regroupements devant l'école sont donc interdits et une surveillance de la part des enseignants est accrue au niveau du portail au moment des entrées et des sorties.

Le PPMS présenté l'année dernière ne présente aucune modification. Un exercice de confinement a eu lieu le lundi 5 octobre. Les parents ont été informés par un mot dans le cahier.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 21 septembre.

A la demande d'un parent élu, un panneau de stationnement interdit devrait être ajouté sur le portail se trouvant à côté des toilettes de l'élémentaire. La mairie a pris note de cette demande.

### **7) Travaux et aménagements divers**

Mme Vernaz fait le point sur les travaux effectués par la mairie depuis le dernier conseil d'école: 5 interventions électriques, 5 en plomberies, 10 interventions sur le bâtiment et 2 interventions à l'extérieur plus des interventions en urgences.

#### **Travaux en section d'investissement**

<b>Typologie des travaux</b>	<b>Secteur</b>	<b>Montant des Travaux en TTC</b>
Travaux de mise en conformité électrique	Ecole	1 423,20 €
Contrôle qualité de l'air	Ecole - Garderie	1 500,00 €
<b>Total</b>		<b>2 923,20 €</b>

## Travaux en section de fonctionnement

Typologie des travaux	Secteur	Montant des Travaux en TTC
Changement d'un poteau du préau	Ecole	1 104,00 €
Reprise étanchéité puit de lumière	Ecole	3 072,00 €
Grillage côté classe Christophe	Ecole	545,00 €
<b>Total</b>		<b>4 176,00 €</b>

Les travaux étudiés pour l'année 2021 sont :

- peinture dans la classe de Caroline Mitteau et dans le hall de l'école coté maternelle.
- réfection des sols dans la classe de Fabien Sérédiak ainsi que dans le hall de l'école coté maternelle.
- Installation d'un vidéo projecteur dans la classe de Mme Mitteau
- Changement du volet roulant de la salle de sieste
- Changement de l'aire de jeux des maternelles, la mairie est dans l'attente de demande de subventions auprès de la région.

### **8) Questions des parents délégués :**

**Question de parents : Les enfants ont fait part de la non disponibilité des toilettes du bas avant les vacances. Quelles solutions sont proposées aux enfants dans ces moments-là ? Combien de toilettes sont disponibles pour les enfants de primaire ?**

Les toilettes du bas n'étaient pas indisponibles avant les vacances. Si un toilette est fermé pour cause de problème, d'autres sont disponibles. Il y a toujours au moins deux toilettes disponibles pour les garçons et deux pour les filles.

**Question de parents : Compte tenu de la situation sanitaire, comment se fait-il que des torchons tissus ont été mis à disposition des enfants ? Quelles solutions sont prévues face à la pénurie de savon ?**

Des torchons avaient été déposés dans les toilettes de l'élémentaire mais ont été mis de côté par les enseignants et n'ont donc pas été utilisés par les élèves. Une commande de savon et papier avait été effectué par la mairie mais la livraison a été très longue compte tenu de la crise sanitaire.

**Question de parents : Est-ce qu'un registre journalier est tenu pour savoir les interactions entre enfants (notamment dans le car).**

**En cas de cas positifs, est-ce qu'une information des familles sera faite ? Par quel moyen ? (question aussi sur temps scolaire).**

Sur le temps scolaire, les interactions entre élèves sont suivies par classe ou groupement de classe. Le déroulé du processus d'alerte vous a été expliqué par mail le samedi 30 octobre avant la rentrée. Une communication sera faite aux familles en lien avec l'inspection académique de Chambéry. Cette communication se fera par courrier écrit ou mail suivant la situation.

Les élus indiquent que des listes sont élaborées de manière à connaître les regroupements. Sur le temps de périscolaire, en cantine, les enfants sont regroupés par classe. Dans la cour, les classes se côtoient de la même façon que pendant le temps scolaire.

Sur le temps de transport, il faut effectuer une demande à Arlysère. La mairie ne gère que les enfants de moins de six ans.

#### **Cantine :**

##### **• 1. Choix de repas bio**

Repas annoncé 100% bio : sur les menus d'octobre, ce n'est pas le cas mais 1 repas / semaine.

Est-il possible d'avoir le cahier des charges et les exigences demandées au prestataire ?

Le questionnaire de fin d'année auprès des parents montrait l'intérêt plus fort d'avoir un prestataire « local » plutôt que des repas bio.

Y-a-t-il eu des réponses de prestataires locaux ? Quels critères les ont écartés ?

M. le Maire s'étonne qu'une question sur le détail des pièces d'un marché public de collectivité territoriale soit posée en conseil d'école. Ce type de question relève d'une CAO. Le conseil municipal du mois d'août dernier a délibéré sur l'attribution du marché de cantine et le compte rendu a été porté à la connaissance du public en bonne et due forme.

##### **2. Alternatives proposées en cas de manquement de la livraison**

Pourrait-il y avoir plus de variétés (Pâté / Raviolis) sur les menus proposés en cas de non livraison ?

Le repas alternatif est du ressort du prestataire.

##### **3. Projet nouvelle cantine**

Peut-on avoir des informations sur l'avancement de ce projet ?

Pour monsieur le maire, il n'y a pas de communication pour le moment. Monsieur le maire comprend l'impatience des parents mais l'étude de ce projet suit son cours car il est conséquent.

##### **4. Cantine pour les maternelles**

Comment se fait-il que les maternelles n'aient pas de couteau ? Les agents coupent-ils la viande aux enfants ?

La viande est coupée en amont par les agents.

Lorsqu'un parent souhaite une information de cette nature, les élus invitent les parents à poser directement la question en mairie via la boîte mail du périscolaire. Cela permet une plus grande réactivité de la mairie et cela permet de communiquer plus rapidement et efficacement vis-à-vis des usagers.

#### **Ensemble des services périscolaires**

##### **1. Echanges avec les agents du périscolaire**

Est-ce qu'il serait possible que les parents délégués participent à un point avec les agents du périscolaire pour avoir directement leur retour sur les questions d'indiscipline, de bruit... ?

Comment sont informées les familles en cas d'avertissement sur le comportement des enfants ?

Toutes les interventions liées à la discipline sont décrites dans le règlement de cantine. Il a été signé par l'ensemble des parents. Les élus invitent les parents à s'y reporter ou à poser une question par mail si nécessaire.

##### **2. Inscription**

Pourquoi n'est-il plus possible d'inscrire les enfants aux services périscolaires pendant les vacances scolaires ?

Un mail a été adressé aux parents avant les vacances pour prévenir sur les délais d'inscription. Pour le prestataire et la mairie, il n'y a pas d'anticipation possible si les inscriptions sont maintenues pendant les vacances ; cela explique la mise en place d'une date butoir.

### 3. Paiement

Le paiement par CB avait été évoqué via TIPI. Où en est cette possibilité ?

Est-il possible d'avoir une meilleure régularité dans l'encaissement des chèques et l'émission des titres pour un paiement par virement à la Trésorerie publique ?

Ce mode de paiement devrait être mis en place prochainement. Un parent rappelle que le virement est aussi une solution viable.

*Séance clôturée à 19h*